

## 4- Les symboles des Jeux olympiques au service des valeurs olympiques

**Serment, hymne, drapeau, flamme, devise**,... le mouvement olympique s'est doté de symboles forts représentatifs de ses valeurs, de son histoire, de son identité et de ses aspirations. Les « marques olympiques » sont ces différents symboles représentatifs du mouvement olympique qui en assurent la reconnaissance visuelle auprès du public.

Les Jeux Olympiques sont considérés comme l'évènement sportif le plus important du monde, et la notoriété des cinq anneaux entrelacés sur fond blanc est supérieure à celle de la plupart des grandes institutions internationales.

Mais, plus important encore, « ces marques » projettent les valeurs de l'olympisme.

### Le drapeau olympique

Le drapeau olympique est à fond blanc, sans bordure, avec, au centre, cinq anneaux entrelacés disposés en deux rangées superposées, l'une de trois anneaux (de gauche à droite : le bleu, le noir et le rouge) et l'autre de deux (le jaune et le vert).

Le modèle officiel fut présenté en 1914 par son auteur, le baron Pierre de Coubertin au cours de la commémoration du 20ème anniversaire du rétablissement des Jeux Olympiques et de la création du Comité International Olympique.

Si les anneaux représentent bien les **cinq continents** du monde, les **six couleurs** (fond blanc compris) ont été choisies de telle sorte qu'elles se retrouvent dans tous les drapeaux du monde d'alors et que chaque pays puisse y reconnaître l'une de ses couleurs nationales (ce qui reste globalement toujours vrai).

Contrairement à l'idée reçue, les couleurs des anneaux ne se rapportent donc pas à un continent en particulier, mais signifient leur **union par le sport** et le rassemblement des athlètes du monde entier aux Jeux Olympiques.

Il fallut attendre 1920 pour voir le drapeau annelé flotter dans un stade olympique, et les Jeux d'Anvers pour entendre le premier serment olympique.

Un imposant drapeau olympique est désormais hissé durant la cérémonie d'ouverture au cours d'un rituel symbolique qui met en scène des légendes sportives nationales. Bien en vue, il flotte sur le stade olympique pendant toute la durée des Jeux, avant d'être remis, lors de la cérémonie de clôture, par le maire de la ville hôte à celui de la ville organisant les Jeux suivants.

Le drapeau olympique originel, fut recueilli par l'Hôtel de ville de Lausanne en 1915 lorsque le CIO s'y installa.



## La flamme olympique et le relais

La flamme olympique est un symbole fondamental du mouvement olympique puisqu'elle s'inscrit dans un ensemble de cérémonies, de rites et de principes.

La difficulté à obtenir et à conserver le feu explique qu'il fut l'objet d'une adoration mêlée d'un respect superstitieux.

Le parcours de la flamme olympique a été instauré pour la première fois pour les Jeux d'Été de 1936 et pour les Jeux d'Hiver de 1952. Ce n'est que depuis 1964 que le relais de la flamme olympique des Jeux d'Hiver démarre d'Olympie comme pour les Jeux d'Été.



A quelques mois de l'ouverture des Jeux Olympiques, une cérémonie est organisée sur l'ancien sanctuaire d'Olympie. La flamme est allumée de manière ancienne grâce aux rayons du soleil recueillis dans le miroir parabolique. La flamme est placée dans une urne et transportée dans le stade antique où elle est remise au premier relayeur.

La flamme est relayée tout au long de son itinéraire jusqu'à sa destination finale. Tout au long de son parcours la flamme annonce les Jeux Olympiques et transmet un message de paix et d'amitié aux peuples. Pendant la cérémonie d'ouverture, le dernier porteur allume une vasque monumentale qui restera allumée pendant toute la durée des Jeux et ne sera éteinte qu'à la cérémonie de clôture.



## L'hymne olympique

Écrit en langue grecque, il est toujours diffusé en version originale. Ses paroles rappellent la grandeur des Jeux Antiques et le rassemblement des peuples autour de l'événement.

### Paroles

*Traduction libre du grec par M. Merlier*

Esprit antique et éternel, créateur auguste  
De la beauté, de la grandeur et de la vérité  
Descends ici, parais, brille comme l'éclair,  
Dans la gloire de la terre et de ton ciel.

Dans la course et la lutte et le poids  
Des nobles jeux éclaire l'élan,  
Prépare la couronne  
Fait de la branche immortelle,  
Et donne au corps la force  
De l'acier et la dignité.

Les campagnes, les monts,  
Les mers brillent autour de toi,  
Comme un grand temple fait  
De pourpre et de blancheur,  
Et dans le temple ici accourent tous les peuples  
Pour se prosterner devant toi,  
Esprit antique et éternel.

### Auteurs

L'hymne olympique a été créé par Spiros Samaras (musique) et Kostis Palamas (paroles) qui figuraient parmi les plus grands artistes grecs de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Cet hymne olympique a été réalisé sur commande à l'occasion des premiers Jeux olympiques de l'ère moderne.

A partir des Jeux de Rome en 1960 et jusqu'à aujourd'hui, l'hymne de Samaras et de Palamas fait partie du protocole des Jeux Olympiques

## Les serments des athlètes et des juges

En 1920 aux Jeux d'Anvers, Victor Bouin, escrimeur belge prête le serment suivant : « Nous jurons que nous nous présentons aux Jeux Olympiques en concurrents loyaux, respectueux des règlements qui les régissent et désireux d'y participer dans un esprit chevaleresque, pour l'honneur de nos pays et pour la gloire du sport ».

Ainsi, les Jeux modernes adoptent peu à peu les cérémonies et symboliques des Jeux antiques durant lesquels les athlètes prêtaient serment devant la statue de Zeus, pour affirmer leur origine grecque. Au début des Jeux Olympiques modernes, Pierre de Coubertin souhaitait que les compétiteurs ne soient pas des professionnels et que seuls des amateurs puissent prêter serment de participer aux Jeux pour la gloire du sport.

Au fil des années, cette notion d'amateurisme disparaît et pour la première fois, en 1972, le serment est également prononcé par les juges. En 2000, un nouveau texte est écrit.

Juste après l'allumage de la vasque, un athlète du pays hôte prête le serment suivant : « **Au nom de tous les concurrents, je promets que nous prendrons part à ces Jeux Olympiques en respectant et suivant les règles qui les régissent, en nous engageant pour un sport sans dopage et sans drogues, dans un esprit de sportivité, pour la gloire du sport et l'honneur de nos équipes. »**

Puis, un juge du pays hôte prononce à son tour le serment suivant : « **Au nom de tous les juges et officiels, je promets que nous remplirons nos fonctions pendant ces Jeux Olympiques en toute impartialité, en respectant et suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité. »**

Le serment devient le symbole du respect de l'égalité et du jugement rendu entre chacun des concurrents dans la compétition.

## La devise olympique

Inscrite sur le premier drapeau du CIO, la devise olympique est latine : **Citius, Altius, Fortius**, ce qui signifie : « **plus vite, plus haut, plus fort** »

Elle fut prononcée par le Père dominicain Henri Martin Didon (1840 –1900), figure de l'histoire du sport et proche de Coubertin à l'occasion des championnats d'athlétisme en 1891.

Coubertin l'adopta pour en faire la devise olympique

Cette devise est inscrite à la règle 14 de la Charte Olympique.

## Le credo olympique

C'est également à un religieux que l'Olympisme a emprunté son credo, déclamé et affiché lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques.

Il semble en effet que le Baron de Coubertin se soit inspiré du sermon de l'évêque de Pennsylvanie Ethelbert Talbot prononcé lors de championnats d'athlétisme à Londres en 1908, pour rédiger le credo olympique suivant : "Le plus important aux Jeux olympiques n'est pas de gagner mais de participer, car l'important dans la vie ce n'est point le triomphe mais le combat ; l'essentiel, ce n'est pas d'avoir vaincu mais de s'être bien battu".

Cette devise est devenue au fil du temps « **L'important c'est de participer** » qui témoigne du désintéressement des athlètes dans l'accomplissement de l'acte sportif.

## Les colombes

Des colombes blanches sont lâchées lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques. Elles sont un **symbole de paix** rappelant à toutes les nations que les JO servent aussi à promouvoir la paix à travers le monde. Elles symbolisent la « **trêve olympique** ».

L'olympisme a un rôle unificateur et pacificateur.

Dans la Charte du CIO, il est précisé : « Le Mouvement olympique a pour but de bâtir un monde pacifique et meilleur en éduquant la jeunesse par le moyen du sport pratiqué sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit olympique ».

